



**PRÉFET
DU VAR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale des territoires
et de la mer du Var**

Service Agriculture et Forêt
Bureau du Développement Rural
Courriel : ddtm-cdpenaf@var.gouv.fr

Le Préfet du Var
à
Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
30, Rue de la République
83560 RIANNS

Toulon, le **30 NOV. 2023**

Objet : avis de la CDPENAF du mercredi 29 novembre 2023 – Modification n°1 du PLU de Rians

La Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers du Var, réunie le 29 novembre 2023, a examiné le projet de modification du Plan local d'urbanisme de la commune de Rians.

Au titre de l'article L. 151-12 du Code de l'urbanisme, la CDPENAF émet un **avis défavorable simple** à l'unanimité des membres présents ou représentés sur l'abaissement à 30 m² du seuil de surface de plancher minimale des habitations existantes pour permettre des annexes.

La Commission recommande par ailleurs la mise en compatibilité du PLU avec le SCoT en vigueur.

Enfin, la Commission opérera une vigilance particulière sur les futurs changements de destination présentés pour information au titre de l'article L. 151-11 du code de l'urbanisme et identifiés au PLU.

*Pour le Préfet et par délégation
le directeur départemental
des territoires et de la mer*